

SÉCURITÉ INFORMATIQUE : LES ENJEUX ET LA RESPONSABILITÉ

En 2017, des milliers d'établissements ont été attaqués par des virus informatiques. En quelques minutes, les boîtes mails puis les logiciels de gestion sont devenus inaccessibles, soumis à rançon. Partout dans le monde, les systèmes d'information sont ciblés et la Polynésie n'échappe pas au phénomène « cyberattaque ». Le séminaire propose aux participants de mieux appréhender l'importance de l'outil informatique SÉCURISÉ et MAÎTRISÉ dans le fonctionnement de la commune. Cette action vise à sensibiliser les décideurs et les cadres municipaux aux risques et à leurs responsabilités, avec l'ambition de créer un réseau autour des acteurs publics pour mieux lutter contre ce fléau.



CONTENUS

- La place de l'informatique dans la commune
- Les données publiques
- La législation et la responsabilité civile et pénale des dirigeants et des utilisateurs
- Les organismes de contrôle
- Les droits et obligations
- La protection et application
- Les règles de sécurité

CODE ACTION : 18/ELSSI01



TYPE D'ACTION	PUBLIC	DATES	DURÉE	LIEU DE LA FORMATION	DATE LIMITE DE CANDIDATURE	CODE ACTION
FORMATION	ÉLUS DES COMMUNES ADHÉRENTES	8-9 OCTOBRE	2 JOURS	TAHITI	30 AOÛT 2018	18/ELSSI01